

LE GENRE DANS LA RECHERCHE HISTORIQUE EN RD CONGO

Introduction

Pamphile MABIALA
Mantuba-Ngoma,
Ethnologue
et historien,
Département des
Sciences Historiques,
Faculté des Lettres et
Sciences Humaines,
Université
de Kinshasa.
mabialamantuba54@
gmail.com

Il y a urgence, pour nous autres universitaires, chercheurs et activistes sociaux congolais, de prendre à bras le corps la question du genre si, comme il se doit, nous voulons contribuer à la transformation positive de notre société. Je voudrais m'appuyer ici sur l'autorité de Pierre Sané, intellectuel de renom et ancien sous-directeur général de l'UNESCO en charge des sciences sociales et humaines (2001-2010).

Dès 2006, Pierre Sané formulait le vœu de voir des femmes universitaires et membres des organisations de la société civile être non seulement des objets de la recherche, mais aussi et surtout des acteurs sociaux capables et soucieux de faire entendre leurs voix, leurs perceptions et leurs compréhensions. Des femmes attachées à diffuser leurs travaux de recherche et leurs réflexions afin de les inscrire dans des discours susceptibles d'influencer la formulation des décisions et des politiques publiques. Elles peuvent ainsi contribuer à la construction de l'opinion publique. Puisque les femmes constituent la moitié de l'humanité, disait-il, il est nécessaire que leur contribution au développement national, au progrès social et aux processus de construction de la paix ne soient ni ignorée ni minimisée¹.

Les questions du genre intéressent, de nos jours, aussi bien des chercheurs que des décideurs politiques et des acteurs non étatiques, soucieux de produire ou de s'approprier des recherches utiles au développement et capables d'influencer positivement des politiques publiques.

1 Pierre SANÉ, "Forward", in *Gender Inequalities in Kenya*, Edited by Colin Creighton, Felicia Yieke and alii, Nairobi, UNESCO, 2006, p. Xi ; Voir aussi Abdoulaye NDIAYE (dir.), *Chercheurs et décideurs d'Afrique. Quelles synergies pour le développement*, Dakar, CODESRIA, 2009, p. 2.

Longtemps, les recherches sur les femmes ont été menées à partir des niches épistémologiques et thématiques diverses. Celles-ci avaient du mal à tracer une ligne de démarcation entre les études de la sexualité (relations biologiques entre la femme et l'homme), le féminisme (la définition de l'Être-femme) et le genre, compris comme la construction des rôles sociaux, des positions sociales et des hiérarchies sociales, qui définissent et déterminent les interactions, les attitudes et les perceptions androcentriques et gynécocentriques de la masculinité et la féminité.

Dans son ouvrage fondateur, « *Gender and Power* »², Raewyn Connell critique la conceptualisation du genre sur la base de la théorie du rôle social, selon laquelle les relations entre l'homme et la femme, au sein du couple, sont des rapports socialement appris. Cette théorie n'explique cependant pas pourquoi quelques hommes apprennent et acceptent des rôles sociaux tandis que d'autres les rejettent. À son avis, cette théorie ne rend pas compte de la complexité du « genre » ; car chaque institution ou organisation a son propre régime de genre. Pour bien comprendre les relations de genre, il faut faire attention à trois structures clés, à savoir : la division sociale du travail entre l'homme et la femme, le pouvoir comme structure sociale dans laquelle interviennent l'autorité, le contrôle et la construction entre institutions, entre organisations et entre les gens et la *cathexis* qui concerne les structures des relations émotionnelles³.

À propos des relations entre les images linguistiques, la socialisation et l'éducation au genre, la Nigériane Titi Ufomata a écrit que la perception d'une personne par elle-même et de sa relation avec d'autres est en général conditionnée par la société, par ses normes, par la religion et les moyens par lesquels ces relations sont exprimées. En d'autres termes, dit-elle, la socialisation affecte les systèmes de valeur d'un individu, y compris son aspiration, et la voie par laquelle il définit sa relation avec les autres. Cette définition est articulée par le langage qui est un phénomène social, un moyen d'influencer la pensée et les conventions et de transmettre celles-ci de génération en génération⁴.

L'écriture de l'histoire des femmes et des hommes en rapport avec la question du genre offre de nombreuses opportunités de recherche avec des thématiques, des méthodes et des ressources qu'il convient encore d'enseigner et d'explorer. Que ce soit dans la longue durée ou en situation précoloniale, à l'époque coloniale ou en situation postcoloniale, une telle histoire demeure passionnante parce qu'elle renseigne sur des faits relatifs à la culture matérielle, à la sociabilité, à la population, aux jeux et enjeux de pouvoir, aux phénomènes de mentalité, etc.

2 Connell RAEWYN, *Gender and Power : Society, the Person and Sexual Politics*, Cambridge, Polity Press, 1987.

3 *Ibid.*, p. 102.

4 Titi UFOMATA, « Linguistic Images, Socialisation and Gender in Education », in *Africa Development*, XXIII, 3-4 (1998), p. 61.

Les relations de genre qualifient les rapports sociaux sexuellement déterminés. Elles sont socialisées par « *enculturation* », c'est-à-dire, par l'apprentissage que fait l'individu de sa propre culture. Les cadres sociaux de socialisation sont la famille, les voisins, l'école, l'église, etc⁵.

L'intérêt de l'intégration de la dimension sexuée dans l'analyse historique n'est plus à démontrer à cause de l'omniprésence des femmes en tant qu'actrices politiques, économiques, sociales et culturelles, d'une part, et forces de reproduction et de production, d'autre part. L'historiographie africaine est passée progressivement d'une histoire des femmes vers une histoire du genre.

Dans cette étude, nous partons du postulat que les femmes ne sont pas de simples spectatrices, encore moins des personnes marginales du processus historique mais plutôt comme de véritables actrices de l'histoire.

Avant d'examiner les défis heuristiques des recherches historiques sur le genre en RD Congo et de proposer un programme de formation et de recherche, il convient de s'arrêter brièvement sur le contexte qui justifie l'intérêt actuel de la stratégie de l'approche genre.

1. Un contexte mondial et panafricain

Il est significatif que l'approche « genre » soit apparue aussi tardivement à l'échelle des institutions internationales comme à celle des États. Cela soulève des questions à la fois épistémologiques, sociales et politiques sur la « visibilité » et l'« invisibilité » de certains phénomènes et de certaines figures sociales à travers l'histoire. Les figures féminines qui ont joué partout et à tous les niveaux un rôle de premier plan sont bien attestées dans toutes les aires culturelles et les civilisations. En Afrique, relevons seulement les nombreuses reines telles Hatchepsout en Égypte, l'Asantewa de la guerre anglo-ashanti, Njinga en Angola, les nombreuses prophétesses des diverses religions, les artistes. La reprise de la souveraineté de toutes les régions colonisées doit beaucoup aux initiatives isolées ou collectives des femmes. L'Asie et l'Amérique sont logées à la même enseigne, à en juger entre autres par leur présence au sommet de l'État comme on le voit dans la Chine du XIX^e siècle et leur rôle dans la lutte contre l'esclavage et contre les discriminations dans des pays aussi différents que le Cuba et les États Unis d'Amérique, avec Rosa Parks.

Faut-il évoquer la situation, généralement plus connue de l'Europe ? Une Olympe de Gouges, guillotinée en 1793, a été à la fois l'auteure de la fameuse *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791) et une adversaire résolue de la mise en esclavage des Noirs. En fait, ce sont les luttes des femmes, à la fois individuelles et collectives, sociales, politiques, culturelles et intellectuelles, qui ont imposé le basculement

5 Margaret MEAD, *Mind, Self, Society*, Chicago, University of Chicago Press, 1934.

généralisé vers l'approche genre. Publié en 1949, un an seulement après la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, « Le deuxième sexe » de la philosophe Simone de Beauvoir a déclenché une série de travaux parmi lesquels l'histoire a occupé une place de choix, suivie ensuite par les autres sciences sociales⁶. Il a donc fallu quelques décennies pour que les institutions internationales et l'ensemble des États inscrivent sur leur agenda la question du genre.

Depuis 1995, les États membres des Nations Unies et les organisations du système des Nations Unies ont manifesté un intérêt croissant pour la démarche de l'intégration d'une perspective soucieuse d'équité dans tous les domaines et à tous les niveaux. Ils ont développé des instruments méthodologiques adéquats en vue de sa mise en œuvre dans des contextes différents.

En 1997, le Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC) a défini les concepts, les principes et les mécanismes à mettre en place pour appliquer cette démarche au sein du système des Nations Unies⁷ et le Secrétaire général des Nations Unies a adressé une lettre aux chefs des agences du système des Nations Unies pour présenter des directives concrètes de son application. Les agences du système des Nations Unies qui se sont prononcées en faveur d'une telle démarche ont développé des méthodologies pour sa mise en œuvre dans leurs secteurs respectifs⁸. En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution où elle fait appel aux États Membres à développer et promouvoir des méthodes pour intégrer la perspective du genre dans toutes les instances de la prise de décision, y compris la décision économique⁹.

En réponse à ce mandat, la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) a introduit des changements institutionnels et programmatiques et a développé des instruments méthodologiques. En 1999, le Centre Africain des Femmes (CAF) a été hissé au rang de Division et renommé, en 2001, « Centre Africain pour le Genre et le Développement » (CAGED). En accord avec ces changements institutionnels et les priorités de la CEA, les objectifs du CAGED sont, désormais, de proposer des stratégies d'intégration de l'approche genre dans les programmes de réduction de la pauvreté et de renforcer les capacités des États Africains, ainsi que celles de la CEA, à utiliser l'approche genre dans la formulation, la mise en

6 Michèle PERROT, *Les femmes ont une histoire* (1973), livre suivi par la création du « Groupe d'Études Féministes », exclusivement réservé aux femmes), *Histoire des femmes en Occident* (avec Georges Duby, 5 volumes, 1991-1992).

7 Nations Unies, Voir *Documents officiels de l'Assemblée Générale*, 52^e session, Supplément N°3 (A/52/3/Rev. 1 et Add. 1), Chap. IV, sect. A, Para. 4.

8 PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population), UN WOMEN (Organisation des Nations Unies pour les Femmes), BIT (Bureau International du Travail), etc..

9 Nations Unies, Assemblée générale, *Women in Development*, 54^e Session, 2^e Comité, A/C.2/L.52 du 29 novembre 1999.

œuvre et l'évaluation des programmes de développement, le système de comptabilité nationale et le budget national.

« La stratégie d'intégration des perspectives de genre » a été définie par le Conseil économique et social des Nations Unies comme suit : « Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière à ce que les femmes et les hommes bénéficient des avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes »¹⁰.

Les arguments en faveur de cette approche se trouvent dans la Plateforme de Beijing, où il est stipulé que : « Pour que les politiques et les mesures spécifiques visant à promouvoir et renforcer l'égalité entre les sexes et à améliorer la condition de la femme puissent aboutir, il faut que les politiques générales concernant tous les secteurs de la société soient conçues dans une perspective égalitaire... »¹¹.

L'approche de l'intégration des perspectives de genre dans les politiques et les programmes de développement est donc suggérée en réaction aux approches qui ont été mises en œuvre jusqu'à présent pour améliorer le statut de la femme. Ces approches, malgré les progrès enregistrés dans certains domaines, surtout le social, ne sont pas arrivées à éliminer les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes en termes d'opportunités, de ressources et de capacités. D'une part, l'approche des petits projets destinés aux femmes¹² a minimisé l'importance et la portée des inégalités qui existent entre les femmes et les hommes, et d'autre part, l'approche de « l'effet de ruissellement » a assumé que les femmes et les hommes répondent, sur le même pied d'égalité, aux opportunités offertes, soit par l'État soit par le marché. En plus, les deux approches ont négligé l'importance du rôle que jouent les hommes dans les relations de genre, et donc dans le processus de transformation de ces relations.

10 Nations Unies, Assemblée générale, *Women in Development*, 54^e Session, 2^e Comité, A/C.2/L.52 du 29 novembre 1999.

11 *Ibid*, para 57.

12 Ici nous faisons référence à la caractéristique principale des approches dominantes comme celles de la « promotion féminine », de « l'intégration de la femme au développement », et de « la femme et le développement ».

2. Historiographie sur le genre en Afrique et en RD Congo

À titre illustratif, nous pouvons citer quelques ouvrages généraux¹³ qui permettent au chercheur de fixer les idées sur les théories du genre, et de l'amener à faire un choix stratégique lors d'une enquête scientifique ou lors de l'analyse des données.

Les documents édités sur le genre en Afrique et en RD Congo traitent essentiellement des conditions des femmes. Très peu d'informations sont fournies sur les relations de genre. Les questions relatives à la division sociale du travail, aux droits des femmes, à la participation des femmes aux activités économiques et à l'intégration des femmes dans la vie politique semblent prendre le devant de la scène. D'autres thématiques sont abordées : le cas de la compétence culturelle, la production féminine du métalangage, les inventions de l'histoire du quotidien par les femmes et les hommes, les formes d'écriture, les expressions de la sociabilité, etc¹⁴.

3. Pistes de recherche

Les pistes de recherche sur l'histoire des femmes africaines en général et des Congolaises, en particulier, sont nombreuses. Les spécialistes de l'histoire politique peuvent mener des recherches sur le rôle du genre dans l'exercice du pouvoir, les transformations en termes de ruptures, continuités, reprises dans des durées plus longues et dans des situations spatiales plus variées, le leadership féminin dans divers secteurs de la vie nationale contemporaine (motivation de l'engagement politique, succès et échecs, primordialisme, mobilisation politique, capacitation).

Pour l'histoire économique récente, les relations de genre peuvent être étudiées pour comprendre le processus d'autonomisation du genre dans le travail des paysans, des éleveurs, des agriculteurs, des pêcheurs, la place des hommes et des femmes dans l'entrepreneuriat (origine du capital, capacité de management, accumulation du capital, constitution des réseaux de production ou de distribution), dans le secteur commercial, dans l'accession à l'emploi, aux PME et aux PMI, etc.

L'histoire sociale peut s'intéresser à l'évolution des rôles sociaux et les positions sociales (époux/épouse, père/mère, frère/sœur, oncle/tante, cousin/cousine) ; à la participation aux mouvements sociaux et associatifs ; à la contestation de la masculinité, aux perceptions sociales du genre, à la construction et à la déconstruction des images sociales ; aux personnes dépendantes des hommes et des femmes (enfants, jeunes, marginaux,

13 Catherine COQUERY-VIDROVITCH, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle*, Paris, Éditions Desjonquères, 1994 ; Société Africaine de Culture (ed.), *La civilisation de la femme dans la tradition africaine*, Paris, Présence Africaine, 1975 ; Jean-Luc VELLUT, *Femmes africaines au Congo belge. Essais et documents*, Louvain-la-Neuve, Centre d'Histoire de l'Afrique, 1987.

14 MABIALA MANTUBA-NGOMA, *Frauen, Kunsthandwerk und Kultur bei den Yombe in Zaïre*, Göttingen : Éditions RE, 1989 (trad.: Les femmes, l'artisanat et la culture chez les Yombe du Zaïre).

vieilles personnes, conditions sociales des personnes vivant avec handicap), les conditions de servilité, la coexistence des groupes, l'inclusion et l'exclusion sociale, le processus d'individualisation, etc.

Les historiens démographes trouveront des terrains de recherche dans les variations temporelles de la nuptialité, de la fécondité, de la vulnérabilité, de la mortalité, des violences basées sur le genre, des maladies endémiques et pandémiques, dans les turbulences mouvantes du panier de la ménagère, etc.

Les historiens militaires n'écritont pas seulement la microhistoire du Personnel Militaire Féminin (PMF) en temps de paix et en temps de guerre mais aussi celle des épouses des militaires et de la vie de famille dans les camps militaires.

L'histoire religieuse trouvera un terrain propice dans l'écriture du parcours de vie des prophètes et prophétesses, de la position au sein des hiérarchies religieuses, de la mobilisation religieuse et de la communication religieuse et du rôle des pasteurs dans le changement des mentalités.

L'histoire culturelle pourra mener des études pour écrire sur l'évolution du système éducatif (école ménagère pour filles en Belgique, écoles ménagères au Congo, école des fiancées, écoles des métiers féminins, écoles normales, écoles des mulâtres), sur la contribution des hommes et des femmes dans la production des œuvres culturelles (œuvres littéraires, textes oraux, berceuses, chansons funèbres, chansons religieuses et profanes), etc.

Les spécialistes de l'histoire de l'art feront écho de l'évolution des arts plastiques (architecture, sculpture, peinture), des arts rythmiques (danse, musique), des arts du spectacle (théâtre, cinématographie), femmes artistes et des hommes artistes et leur production, et de la représentation de la femme dans les œuvres d'art.

L'histoire de la culture matérielle s'intéressera aux outils, techniques et métiers (vannerie, tissage, couture, broderie, poterie, etc.), aux techniques alimentaires et thérapeutiques et à l'ornement corporel (habillement, scarifications, perles, bijoux).

Enfin, les études biographiques pourront constituer une priorité. En effet, en collectant les autobiographies, les récits de vie et les parcours de vie des hommes et des femmes (naissance, enfance, scolarisation, vie professionnelle, expérience matrimoniale, vieillesse), on pourrait disposer des bases des données sur les actrices et les acteurs de l'histoire. Dans un article publié, en 1986, sur « l'illusion biographique », Pierre Bourdieu rejette tout d'abord le fait que la vie constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté, qui peut et doit être appréhendé comme une expression unitaire d'une « intention » subjective et objective. Cette vie, organisée comme une histoire, se déroule selon un ordre chronologique, depuis un commencement, une origine, au double sens de point de départ, de début ; mais aussi de

principe, de raison d'être, de cause première, jusqu'à son terme qui est aussi un but¹⁵.

Dans cet ordre d'idées, la biographie d'une femme (comme celle d'un homme) ne doit pas être écrite comme une sorte de long fleuve plus ou moins tranquille, de la source à l'embouchure. Montrer, comme l'écrit Simone de Beauvoir, qu'« on ne naît pas femme, on le devient ».

4. Programme de formation

Il est symptomatique de constater que la place réservée aux questions de genre dans l'enseignement universitaire est insignifiante. Les contenus de l'enseignement ne comportent pas d'unités spécifiques sur le genre. Dès lors, il devient nécessaire de réformer les programmes actuels afin d'intégrer les préoccupations de genre dans les manuels d'éducation civique et morale de l'enseignement primaire et secondaire, tout comme à l'université dans les programmes du cours d'éducation civique (qui est obligatoire pour toutes les disciplines), des cours d'histoire, de sociologie, de démographie, de droit, des sciences politiques, de psychologie et sciences de l'éducation, et d'anthropologie.

Pourquoi ne pas créer une faculté ou un département consacré aux études du genre et des femmes, s'inscrivant dans le *ratio studiorum* du système LMD, comprenant : 3 ans de Licence, 2 ans de Master orientés vers la maîtrise des outils théoriques sur des questions du genre.

Conclusion

L'écriture de l'histoire dépend de la qualité des sources utilisées et de l'érudition de l'historien(ne). Il faut toujours appréhender les faits dans leurs dynamiques temporelles pour se distinguer des autres disciplines. L'historien(ne) doit éviter le nomadisme heuristique, l'*autopoésie* (apologie de soi), l'*ignavia critica* (la paresse critique). Loin d'ignorer les autres sciences sociales, naguère considérées comme des « sciences auxiliaires de l'histoire », il se doit de les connaître et de s'en servir à bon escient, comme l'y invite « la nouvelle histoire » de l'École des *Annales*, en vue de fournir une connaissance du passé plus approfondie et plus raffinée. Il faut également éviter la rhétorique métonymique (absolutisation, généralisation abusive ou particularisation abusive des faits rapportés) dans la reconstruction de la vérité historique. Enfin, il est urgent d'appuyer financièrement des programmes de recherche interdisciplinaire sur les questions du genre. La prise en compte de la dimension genre dans notre cursus universitaire nous permettra de vibrer au même diapason que les autres chercheurs du monde. ■

15 Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, pp. 69-72.